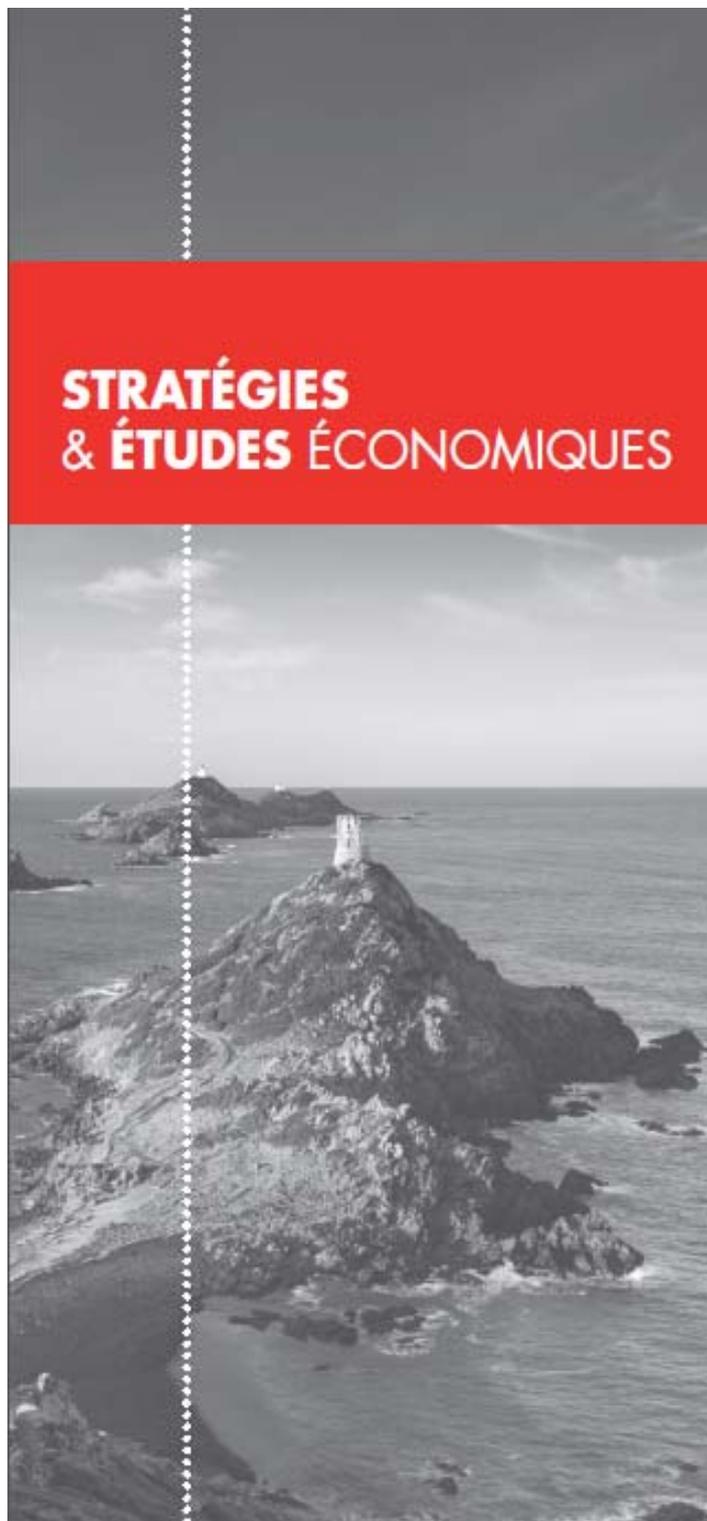


# LA LETTRE ÉCO

SAMEDI 29 AVRIL 2017



## SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°229

### Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Un mois presque en or
- La BCE ne change rien en attendant de changer

### C'est déjà hier

- L'économie américaine n'aime pas le 1<sup>er</sup> trimestre
- France, une croissance contrariée par le commerce extérieur
- Chômage, quand cela ne veut pas
- Les Etats européens viennent presque à bout des déficits publics excessifs
- L'Europe gagne des points dans sa bataille pour l'emploi

### Le Coin de la Conjoncture

- La réforme fiscale de Donald Trump est-elle rationnelle ?
- L'excès d'épargne est-il structurel ?

### Le Coin des Tendances

- Quand la société de l'usage prend ses marques
- Des étudiants de plus en plus nombreux mais pas toujours heureux

### Le Coin du Graphique

- Les TIC, des métiers d'hommes ?

### Le Coin de l'Agenda économique et financier

### Le Coin des Statistiques

## LE COIN DES ÉPARGNANTS

### LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER

	<b>RESULTATS 28 AVRIL 2017</b>	<b>ÉVOLUTION SUR 5 JOURS</b>	<b>RESULTATS 31 DECEMBRE 2016</b>
<b>CAC 40</b>	5 267,33	+4,11 %	4 862,31
<b>Dow Jones</b>	20 940,51	+1,91 %	19 762,60
<b>Nasdaq</b>	6 047,61	+2,32 %	5 383,12
<b>Dax Allemand</b>	12 438,01	+3,23 %	11 481,06
<b>Footsie</b>	7 203,94	+1,26 %	7 142,83
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 559,59	+3,47 %	3 290,52
<b>Nikkei 225</b>	19 196,74	+3,09 %	19 114,37
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)</b>	0,771 %	-0,125 pt	0,687 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)</b>	0,321 % 0,253 %	+0,068 pt	0,208 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)</b>	2,300 %	-0,018 pt	2,454 %
<b>Cours de l'euro / dollars (18 heures)</b>	1,0903	+1,65 %	1,0540
<b>Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)</b>	1 266,670	-1,37 %	1 154,570
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)</b>	51,965	+0,01 %	56,620

## Un mois presque en or

L'indice parisien a gagné, en avril, près de 5 % portant la hausse à 8,33 % depuis le début de l'année. Tous les indices, à l'exception du Footsie londonien, ont enregistré une forte appréciation.

	Evolution avril	Evolution depuis le 1 <sup>er</sup> janvier
CAC 40	+4,98 %	+8,33 %
DAXX	+3,68 %	+8,34 %
Footsie	-1,23 %	+0,86 %
Euro Stoxx 50	+ 3,56 %	+8,18 %
Dow Jones	+1,90 %	+5,96 %
Nasdaq	+3,55	+12,84 %

## La BCE ne change rien en attendant de changer

Sans surprise, la Banque centrale européenne n'a pas modifié, le jeudi 28 avril, ses taux directeurs. Le taux directeur principal a été maintenu à zéro et celui sur les dépôts à -0,40%. Le conseil des Gouverneurs a réaffirmé qu'elle maintiendrait bas ses taux et cela bien au-delà après l'arrêt des rachats d'actifs prévu au mieux pour la fin de l'année.

La BCE a pris acte du repli de l'inflation en raison de la modération des prix du pétrole. En mars le taux d'inflation au sein de la zone euro a été de 1,5 % contre 2 % en février.

Le Président de la BCE, Mario Draghi, n'a pas voulu modifier quoi que ce soit à la politique monétaire de la zone euro avant le deuxième tour de l'élection présidentielle française. Certes, plusieurs facteurs auraient pu le conduire à amorcer un teasing sur une évolution du discours officiel. La normalisation de la situation économique devrait conduire, à terme, au lancement de nouveaux éléments de langage.

Plusieurs Etats de l'Union européenne ont renoué avec le plein emploi. Le déficit public de la zone euro est nettement inférieur à 3 % du PIB et 12 Etats dégagent même des excédents budgétaires. Si la dette publique reste, en moyenne, supérieure à 60 %, elle baisse dans la quasi-totalité des Etats membres. L'inflation même si son évolution dépend encore de celle du prix du pétrole se rapproche de l'objectif des 2 %. Les menaces pesant sur l'existence de l'euro du fait de l'éventuelle victoire d'un parti eurosceptique se sont estompées après les élections aux Pays-Bas et le premier tour de l'élection présidentielle française.

Du fait de la pénurie de certains actifs, le programme de rachats pourrait faire l'objet de modifications. Le changement de discours servirait les intérêts d'Angela Merkel qui se doit de rassurer les épargnants et les électeurs allemands avant les élections législatives du 24 septembre prochain.

## C'EST DÉJÀ HIER

### France, une croissance contrariée par le commerce extérieur

Le PIB français n'a augmenté que de 0,3 % au premier trimestre 2017 faisant suite à une hausse de 0,5 % au dernier trimestre de l'année dernière. Plusieurs facteurs ont contribué à ce résultat décevant. La consommation a été en recul quand la production industrielle a nettement marqué le pas. Le solde extérieur a, de son côté, pesé lourdement sur la croissance française en raison de la contraction des exportations et de la vive augmentation des importations. Heureusement, l'investissement a en partie compensé l'impact du commerce extérieur.

#### Déception sur le front de la consommation

La consommation des ménages n'a progressé que de 0,1 % au cours du premier trimestre contre +0,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre. Les ménages ont moins acheté de biens (-0,4 %) mais ont maintenu leur consommation de services qui progresse de 0,5 %.

Le relèvement des prix de l'énergie a pesé sur le pouvoir d'achat. Par ailleurs, les ménages face à la multiplication des incertitudes nationales et internationales ont maintenu un fort taux d'épargne.

La consommation d'énergie se replie fortement (-3,8 % après +3,7 %) : les températures de l'hiver 2017 ont été plutôt douces pour la saison, après un automne 2016 frais. Les achats en biens fabriqués ralentissent (+0,4 % après +1,0 %), principalement du fait d'un repli des achats de véhicules. En revanche, la consommation alimentaire rebondit légèrement (+0,3 % après -0,3 %).

#### L'investissement, la bonne nouvelle du trimestre

L'investissement a vivement progressé au cours du premier trimestre, +0,9 % contre +0,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2016. L'investissement des entreprises a augmenté de 1,3 %. Cette hausse concerne tous les domaines, Ainsi, la formation brute de capital fixe est en augmentation de 1,2 % pour les services marchands, de 0,3 % pour la construction et de 1,5 % pour la production manufacturière. Cette hausse de l'investissement est évidemment une bonne nouvelle. Elle ne peut que contribuer à fortifier la croissance. Elle est la condition sine qua non de l'amélioration de la compétitivité de l'économie française.

De son côté, l'investissement des ménages est de son côté, également en hausse de 0,9 %, soit le même rythme qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2016. Les achats immobiliers sont toujours en progrès et bénéficient des taux d'intérêt bas.

#### La contrainte extérieure se rappelle à la France

Le commerce extérieur est toujours le talon d'Achille de l'économie française. Le déficit de la balance commerciale qui a atteint 48 milliards d'euros en 2016 ne semble pas être sur le point de se résorber. En effet, au cours du premier trimestre, les exportations ont diminué de 0,7 % et les importations ont progressé de 1,5 %. De ce fait, le solde extérieur a pesé négativement de 0,7 point sur la croissance. La

France n'arrive toujours pas à regagner des parts de marché du fait d'un positionnement trop gamme moyenne. L'amélioration du taux de marge des entreprises constatée depuis 2016 met du temps à se faire ressentir sur les exportations. Les entreprises ont avant tout amélioré leur profitabilité afin de pouvoir investir. En la matière, la progression de l'investissement pourrait permettre une amélioration du commerce extérieur d'ici à quelques mois.

### **La production en souffrance**

La production totale de biens et services a faiblement augmenté au cours des trois premiers mois de l'année (+0,3 % après +0,6 %).

La production de biens s'est contractée de 0,6 %. La production industrielle française n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise. Elle peine à se redresser du fait du sous-investissement accumulé ces dernières années.

La production accélère dans la construction (+0,6 % après +0,2 %) et augmente de 0,6 % pour les services marchands.

### **Les entreprises ont reconstitué leurs stocks**

Après les fêtes, les entreprises ont reconstitué leurs stocks. De ce fait, la contribution des variations de stocks à l'évolution du PIB est de 0,6 point (après -0,2 point fin 2016). Elles augmentent notamment dans les matériels de transport et les autres produits industriels (chimie, pharmacie, plasturgie). Cette augmentation des stocks prouve que les entreprises ont confiance dans l'avenir et qu'elles pensent que la croissance se maintiendra dans les prochains mois à un niveau correct.

La croissance française demeure modeste. Malgré la publication de nombreux indicateurs de confiance encourageants, les derniers résultats concernant le nombre de demandeurs d'emploi et la production industrielle ne permettent pas d'anticiper une accélération de l'activité économique. La demande intérieure reste peu dynamique et nos capacités à accroître nos parts de marché à l'exportation sont, pour le moment, limitées. Le calendrier électoral ne permet pas en outre de lever rapidement certaines incertitudes. Il faudra, en effet, attendre, le second tour des élections législatives prévu le 18 juin pour connaître réellement les contours de la future politique économique française. L'objectif de croissance de 1,5 % fixé par l'actuelle majorité est ambitieux. Au rythme actuel, un taux de 1,1 à 1,3 % apparaît plus crédible.

### **L'économie américaine n'aime pas le premier trimestre**

Depuis plusieurs années, le premier trimestre ne réussit pas aux Etats-Unis, L'année 2017 ne fait pas exception avec en prime une croissance qui est la plus faible depuis le premier trimestre 2014. Le taux a été de 0,7 % pour les trois premiers de l'année quand les conjoncturistes tablaient sur 1,2 %. Sont-ce les conditions climatiques, ou les erreurs statistiques ou l'amorçage d'un réel ralentissement, les experts penchent plutôt pour les deux premières explications.

Ce résultat peut surprendre étant donné que le marché du travail est en situation de plein emploi et que la confiance du consommateur n'a jamais été aussi élevée depuis de nombreuses années.

La croissance des dépenses de consommation, qui représentent plus des deux tiers de l'activité économique, n'a été que de 0,3 % au premier trimestre, le taux le plus faible depuis le quatrième trimestre 2009, contre + 3,5% le trimestre précédent.

Un hiver doux, qui a pesé sur la demande de chauffage notamment, a affecté ces dépenses, tout comme une hausse de l'inflation, donnée à 2,4% suivant l'indice des dépenses de consommation des ménages (PCE), au plus haut depuis le deuxième trimestre 2011. Les ménages ont accru de manière assez surprenante leur effort d'épargne qui s'est élevé à 814,2 milliards de dollars au premier trimestre contre 778,9 milliards au dernier trimestre de 2016, Les dépenses publiques ont baissé de 1,7% durant le trimestre et les dépenses militaires, en particulier, se sont tassées de 4,0%, un pourcentage inédit depuis le quatrième trimestre 2014.

L'investissement des entreprises a, en revanche, augmenté. Ainsi, l'investissement en biens d'équipement a enregistré une hausse de 9,1 %, grâce à une hausse du nombre des forages pétroliers et gaziers. Les dépenses de prospection et de forage miniers ont connu une progression de 44,9 %, après une hausse de 23,7% au dernier trimestre de 2016, permettant à l'investissement en infrastructures non résidentielles de progresser de 22,1% au premier trimestre après un recul de 1,9% sur la période précédente.

L'investissement immobilier résidentiel a augmenté de 13,7 %. Les exportations ont, de ce fait, progressé de 5,8 % et les importations de 4,1 %, permettant au commerce extérieur de peser favorablement sur la croissance. En revanche, les variations de stocks des entreprises ont joué négativement.

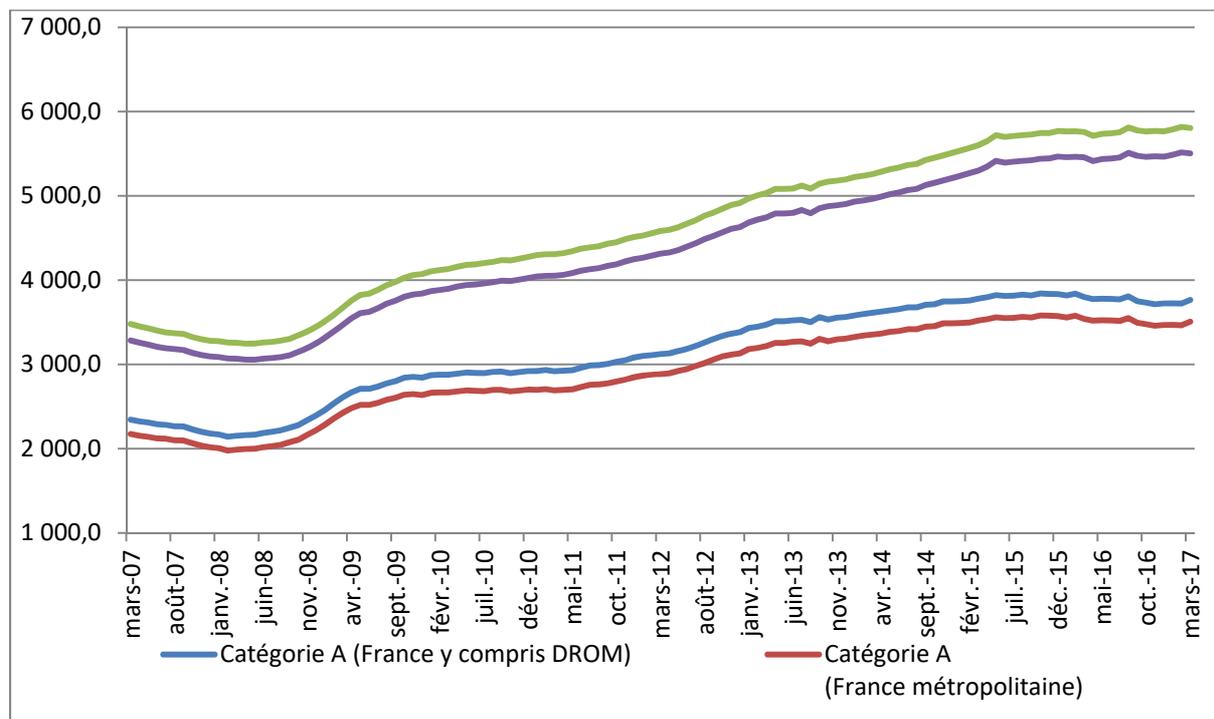
### **Chômage, quand cela ne veut pas...**

La France continue à faire bande à part au sein de l'Europe. Si plusieurs pays dont l'Allemagne, le Royaume-Uni, la République tchèque, sont en situation de plein emploi ou presque, le chômage en France, reste toujours sur la crête des 10 %. Sur le premier trimestre 2017, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 1,2 % (+ 41 000) en France métropolitaine. Pour le seul mois de mars, la hausse est de 1,3 % (+43 700) portant le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A à 3,508 millions. Sur un an, néanmoins, ce nombre recule de 0,9 %. Toutes catégories confondues, le nombre de personnes recherchant un emploi et inscrites à Pôle Emploi s'élevait à 5,503 millions. Pour l'ensemble du pays (y compris DROM), le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 3 765 300 pour la catégorie A. Sur trois mois, il augmente de 1,1 % (+1,2 % sur un mois et -0,9 % sur un an). Pour les catégories A, B, C, ce nombre s'établit à 5 805 200.

Ce mauvais résultat de l'emploi tranche avec les bons indicateurs économiques publiés ces dernières semaines. Si la confiance en l'avenir semble être de retour, elle ne se matérialise pas de manière concrète. La production industrielle est plutôt en recul et les exportations sont à la peine. La France est toujours confrontée à un problème de compétitivité. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est peut-être à mettre sur le compte de l'attentisme pré-électoral. Les chefs d'entreprise

ne souhaitent guère s'engager avant de connaître les intentions et les premiers actes du futur gouvernement. Dans ces conditions, la situation pourrait rester tendue sur le front de l'emploi encore plusieurs mois. De même, la croissance pourrait s'avérer plus faible que prévu pour le premier semestre.

### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (En milliers)



### L'Europe vient presque à bout des déficits publics excessifs

À la fin de l'année 2016, le déficit public moyen de la zone euro s'est élevé à 1,5 % du PIB ; pour l'ensemble de l'Union européenne, ce ratio est de 1,7 % du PIB. En 2013, les déficits publics étaient pour la zone euro et l'Union européenne respectivement de 3 et de 3,3 % du PIB.

12 États européens sont à l'équilibre ou dégagent des excédents budgétaires. Les pays ayant enregistré les soldes positifs les plus importants sont le Luxembourg (+1,6 % du PIB), Malte (+1 %), la Suède (+0,9 %) et l'Allemagne (+0,8 %). À souligner, la Grèce figure désormais parmi les pays ayant un excédent budgétaire (+0,7 % du PIB). Parmi les pays les moins vertueux figurent l'Espagne (-4,5% du PIB), la France (-3,4 %) et la Roumanie (-3 %).

La dette publique de la zone euro représentait, en 2016, 89,2 % du PIB contre 91,4 % en 2013 et 92 % en 2014. Pour l'ensemble de l'Union européenne, elle s'élevait à 83,5 % du PIB à la fin de l'année 2016 en recul de de 3,2 points par rapport à 2014. 11 États de l'Union européenne respectent un ratio de dette publique inférieure à 60 % du PIB. Figurent dans cette catégorie l'Estonie avec une dette publique de 9,5 % du PIB, le Luxembourg (20 %), la Bulgarie (29,5 %) et la République tchèque (37,2 %). 17 États ont enregistré des dettes publiques supérieures à 60 % du PIB dont la Grèce (179 %), l'Italie (132 %), le Portugal

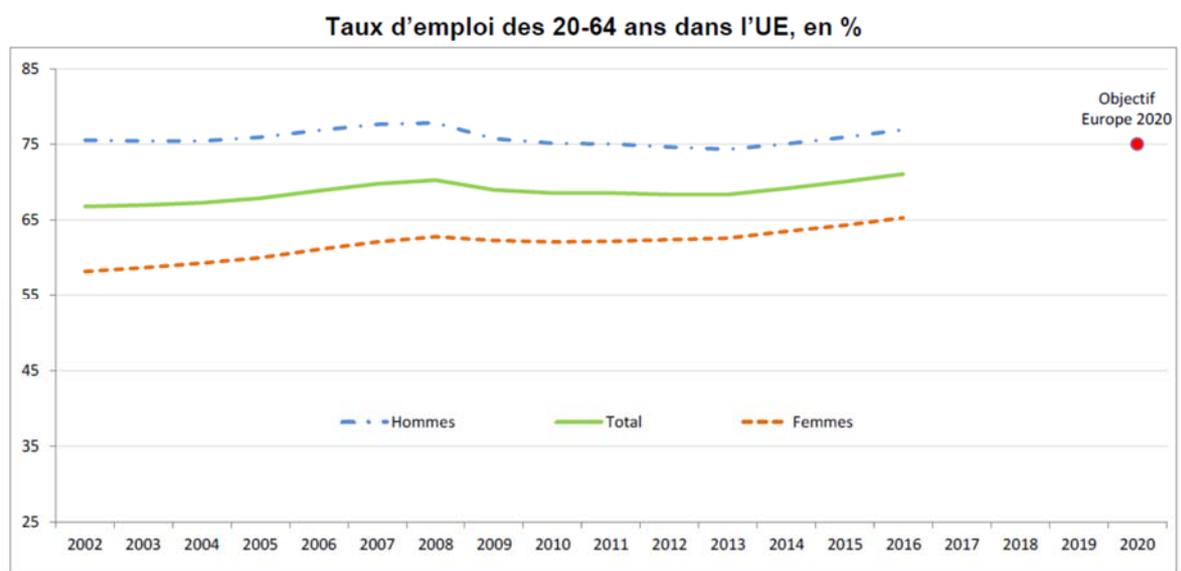
(130 %), Chypre (107,8 %) et la Belgique (105,9 %). A fin 2016, la dette publique s'élevait en France à 96 % du PIB.

Les dépenses publiques sont au sein de la zone euro en recul. Elles sont passées de 49,7 à 47,7 % du PIB de 2013 à 2016 (respectivement de 45,4 à 44,9 % pour l'ensemble de l'Union européenne). Le ratio de dépenses publiques est de 56,2 % du PIB en France ce qui constitue un record au sein de l'Union. La France devance la Finlande (54,2 %) le Danemark (52,7 %) et la Belgique (50,7 %).

### L'Europe gagne des points dans sa bataille pour l'emploi

La Commission européenne a fixé aux États membres de l'Union un objectif de taux d'emploi de 75 % pour 2020. Un taux d'emploi élevé s'impose afin de faciliter le financement des dépenses sociales et notamment de retraite et d'accroître la croissance potentielle des différentes économies. En jouant sur l'âge de départ à la retraite et en facilitant le travail des femmes, les pays de l'Union européenne ont, depuis dix ans, réalisé d'importants efforts en la matière. Ainsi, en 2016, le taux d'emploi de la population âgée de 20 à 64 ans dans l'Union européenne (UE) s'est établi à 71,1 %, en hausse par rapport à 2015 (70,1 %). La crise de 2008 avait eu pour conséquence d'abaisser ce taux d'emploi. Pour les hommes, leur taux d'emploi s'est élevé à 76,9 % en 2016, en hausse par rapport à 2015 (75,9 %) mais toujours inférieur à son niveau de 2008 (77,8 %). S'agissant des femmes, leur taux d'emploi a constamment augmenté depuis 2010 pour culminer à 65,3 % en 2016.

Le taux d'emploi des 55-64 ans dans l'UE n'a cessé de croître au cours des dernières années, passant de 38,4 % en 2002 à 55,3 % en 2016.



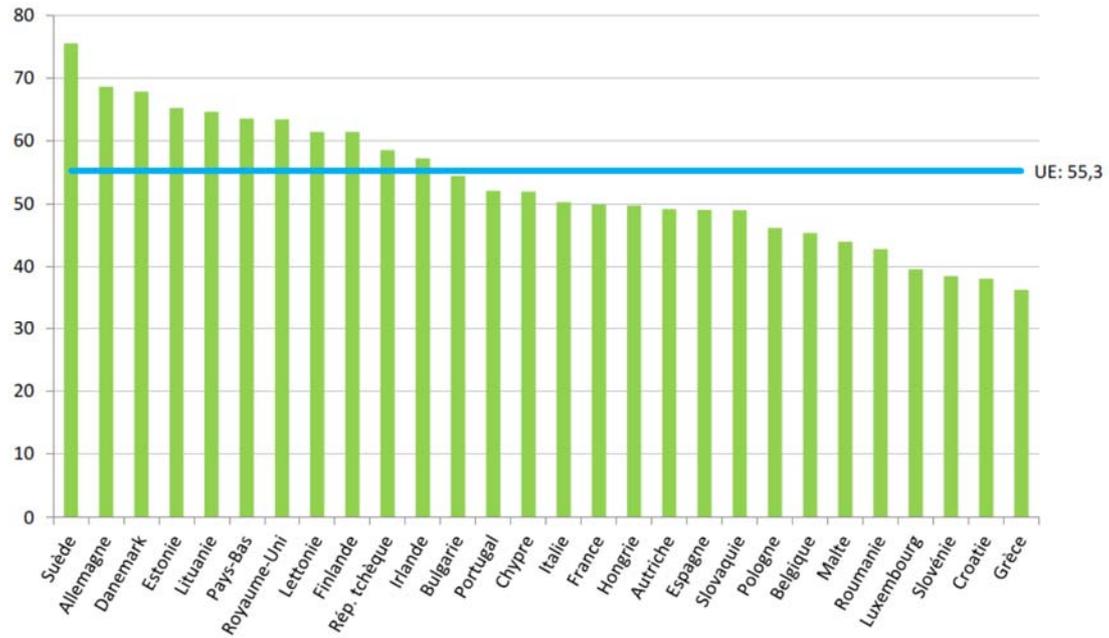
Un quart des États membres ont déjà atteint leur objectif Europe 2020 en matière d'emploi. Des taux d'emploi supérieurs à 75 % ont été enregistrés en Suède (81,2 %), en Allemagne (78,7 %), au Royaume-Uni (77,6 %), au Danemark (77,4 %), aux Pays-Bas (77,1 %), en République tchèque (76,7 %), en Estonie (76,6 %) ainsi qu'en Lituanie (75,2 %). En revanche, le taux d'emploi le plus faible a été observé en Grèce (56,2 %), suivie de la Croatie (61,4 %), de l'Italie (61,6 %) ainsi que de l'Espagne (63,9 %).

Les taux d'emploi des femmes et des hommes ont continué à varier considérablement dans de nombreux États membres en 2016. L'écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes de 20 à 64 ans était le plus faible en Lituanie (74,3 % pour les femmes contre 76,2 % pour les hommes, soit un écart de -1,9 point de pourcentage - pp), en Lettonie (-2,9 pp) et en Finlande (-3,3 pp). À l'autre extrémité de l'échelle, l'écart le plus large a été observé à Malte (55,5 % pour les femmes contre 83,1 % pour les hommes, soit -27,6 pp). Des écarts importants ont également été enregistrés en Italie (-20,1 pp), en Grèce (-19,0 pp) et en Roumanie (-17,6 pp). Au niveau de l'UE, l'écart entre le taux d'emploi des femmes (65,3 %) et celui des hommes (76,9 %) âgés de 20 à 64 ans était de -11,6 pp en 2016, contre -17,3 pp en 2002. Le taux d'emploi de la France, 70,4 % est inférieure à la moyenne européenne. Cela est dû à un faible taux d'emploi des hommes (74,2 %) quand celui des femmes est supérieur à la moyenne européenne (66,8 %).

### Une forte progression du taux d'emploi des 55/64 ans

Depuis 2002, le taux d'emploi des 55-64 ans dans l'UE a augmenté régulièrement pour atteindre 55,3 % en 2016, contre 38,4 % en 2002. La croissance a été plus forte chez les femmes (de 29,1 % en 2002 à 48,9 % en 2016) que chez les hommes (de 48,2 % en 2002 à 62,0 % en 2016). En conséquence, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes de 55 à 64 ans dans l'UE s'est réduit, passant d'une différence de 19,1 points de pourcentage en 2002 à 13,1 pp en 2016. En 2016, plus de la moitié des 55-64 ans avait un emploi dans quinze États membres de l'UE. Le taux d'emploi le plus élevé pour ce groupe d'âge a été observé en Suède (75,5 %), devant l'Allemagne (68,6 %) et le Danemark (67,8 %). À l'inverse, les taux d'emploi les plus bas ont été enregistrés en Grèce (36,3%), en Croatie (38,1%), en Slovénie (38,5%) et au Luxembourg (39,6 %). En France, le taux d'emploi des 54/65 ans est de 49,9 % quand il était de moins de 40 % il y a quinze ans.

Taux d'emploi des 55 / 64 ans



## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### La réforme fiscale de Donald Trump est-elle rationnelle ?

Après l'échec de son décret anti-immigration, après le rejet du Congrès de remettre en cause l'Obamacare, Donald Trump a décidé de contre-attaquer en présentant son projet de réforme fiscale qui, à ses yeux, est le plus ambitieux que les États-Unis aient connu depuis Ronald Reagan. Il pourrait porter sur 2 000 milliards de dollars.

Ce projet prévoit d'abaisser fortement le taux d'imposition des sociétés qui passerait ainsi de 35 % à 15 %. Les États-Unis qui, avec la France ont, aujourd'hui un des taux les plus élevés, se rangeraient parmi les pays à faible taux comme l'Irlande. Il convient néanmoins de souligner que le taux actuel est atténué par l'existence de nombreuses exemptions et déductions. Donald Trump envisage aussi de permettre aux entreprises de rapatrier leurs liquidités détenues à l'étranger en ne s'acquittant qu'une seule fois de l'impôt sur cette opération. Le taux qui sera appliqué aux entreprises qui décident de rapatrier les milliards de dollars détenus actuellement à l'étranger n'a, par ailleurs, pas encore été fixé et fait l'objet de discussions avec le Congrès.

Par ailleurs, le Président des États-Unis a également prévu de réduire de 7 à 3 les tranches d'imposition. Les taux appliqués aux ménages seront de 10 %, 25 % et 35 % et la déduction forfaitaire dont bénéficient tous les ménages sera doublée. Des déductions seront aussi prévues pour les enfants et les frais de garde. Aujourd'hui, le taux marginal est de 39,6 %.

#### Barème de l'impôt sur le revenu pour un célibataire

REVENU	TAUX D'IMPOSITION
Jusqu'à 8 925 \$	10 %
De 8 926 à 36 250 \$	15 %
De 36 251 à 87 850 \$	25 %
De 87 851 à 183 250 \$	28 %
De 183 251 à 398 350 \$	33 %
De 398 351 à 400 000 \$	35 %
Supérieur à 400 000 \$	39,6 %

Cette réforme ambitieuse sera prochainement discutée par le Congrès. Les élus républicains pourraient l'amender d'autant plus qu'ils ne sont pas disposés à accepter une dérive du déficit public. Initialement, les économies réalisées sur

l'Obamacare devaient financer en partie cette réforme .Or, en l'état, ce n'est plus le cas.

Cette diminution des prélèvements est-elle utile sur le plan économique ? Les États-Unis sont en situation de plein emploi avec une croissance correcte. Par ailleurs, le budget fédéral est loin d'être à l'équilibre. Pour l'exercice 2016, pour la première fois depuis 2011, le déficit budgétaire a même été en hausse. Selon les chiffres du Trésor américain publiés, le déficit de l'État fédéral a atteint 587 milliards de dollars contre 439 milliards en 2015, soit une progression de 34 %. Le déficit représente dans ces conditions 3,2 % du PIB contre 2,5 % en 2015, ce qui était son niveau le plus bas en huit ans. Cette dégradation est imputable à l'augmentation des dépenses de l'assurance santé pour les plus âgés « Medicare » et les plus démunis « Medicaid » (+ 7 %), à celle des dépenses liées aux retraites (+3 %) et au service de la dette (les intérêts de la dette fédérale se sont accrus de 7 % avec une dette en progression de 1 052 milliards de dollars et qui a atteint, fin 2016, 14 168 milliards de dollars).

Le plan fiscal de Donald Trump pourrait amener le déficit au-delà de 5 % du PIB d'autant plus que, selon une étude récente du Bureau du budget du Congrès, toute chose étant égale, le déficit budgétaire fédéral américain pourrait plus que tripler d'ici à trente ans tandis que l'endettement doublerait pour atteindre un nouveau record historique en 2047.

Ces prévisions établies, sans prendre en compte les projets du nouveau Président, prévoient donc un déficit de près de 10 % en 2047. Cette dérive des comptes publics est imputable au vieillissement de la population américaine, qui augmente les dépenses de retraite (Social Security) et de santé, (Medicare), mais aussi à la hausse prévisible des taux d'intérêt. L'endettement fédéral, qui atteint 77 % du PIB aujourd'hui, atteindrait 150 % du PIB dans trente ans.

La relance fiscale de Donald Trump pourrait également conduire à une aggravation du déficit commercial américain. En 2016, celui-ci a atteint son plus haut niveau depuis 2012, -502 milliards de dollars (470 milliards d'euros). Une augmentation du pouvoir d'achat des ménages devrait conduire à une augmentation de leurs dépenses de consommation et donc à celle des importations. Cela fera le bonheur de l'Allemagne, de la Chine et du Mexique. Cela ne pourra que renforcer les tentations protectionnistes de Donald Trump. Du fait des tensions sur le marché du travail ainsi que sur certains marchés de biens et services, le plan de Donald Trump devrait accentuer l'inflation. Avec l'augmentation de l'endettement public, cette politique devrait amener à un relèvement des taux d'intérêt qui pourrait freiner l'économie contrairement aux objectifs énoncés par l'exécutif.

### **L'excès d'épargne est-il structurel ?**

Les taux d'intérêt sont historiquement bas en raison des politiques monétaires menées depuis la crise financière par les banques centrales mais aussi du fait de facteurs plus structurels. L'excès d'épargne constitue un des points clefs pour comprendre l'évolution des taux.

Depuis 2005 et donc avant la crise financière de 2008, le taux d'épargne mondial tend à progresser. Il s'élevait à 25,5 % du PIB en 2016 contre 23,2 % en 1998. Cette

augmentation est imputable en grande partie aux pays dégagant d'importants excédents commerciaux. Le taux d'épargne des ménages en Chine atteint ainsi près de 50 %. Ces derniers thésaurisent une partie conséquente de leurs revenus par précaution, le système de protection sociale étant peu développé. Par ailleurs, le système économique en vigueur en Chine ne favorisait pas jusqu'à maintenant la consommation. Par ailleurs, et cela concerne autant la Chine que les pays dits avancés, le vieillissement de la population contribue à expliquer l'augmentation du taux d'épargne. De 2000 à 2016, la part des plus de 60 ans est passée de 10 à 12 % à l'échelle de la population mondiale. En 2030, leur poids dépassera 17 %. Plus une population vieillit, plus elle tend à mettre de l'argent de côté, plus elle réduit ses achats d'équipement. Ce vieillissement s'accompagne d'une stabilisation voire d'une diminution de la population dans un certain nombre d'État, en particulier en Europe. De ce fait, les besoins d'infrastructures diminuent ce qui pèse négativement sur l'investissement. L'aversion aux risques des investisseurs s'est, par ailleurs, accrue. Ils recherchent des placements liquides et sûrs, ce qui conduit à une baisse des taux sur les produits obligataires.

L'économie mondiale repose de plus en plus sur le secteur tertiaire qui est moins consommateur d'investissement que celui de l'industrie. La digitalisation des activités accentue ce phénomène. Il en résulte un moindre besoin de capitaux.

Cet excès d'épargne, conséquence d'une offre de capitaux abondante et d'une demande faible, peut conduire à une allocation d'actifs peu performante et contreproductive pour la croissance. Compte tenu des taux bas, des investissements à faible rentabilité peuvent être réalisés. La progression de l'immobilier pourrait suggérer que les investisseurs privilégient ce type de placements qui génère de faibles gains de productivité. En Chine, les investissements immobiliers représentent plus de 30 % du PIB contre 25 % en 2004.

L'amélioration de la croissance potentielle passe par une reprise de l'investissement des entreprises accompagnée d'une diminution ou, du moins d'une stabilisation de celui dans l'immobilier. Compte tenu du retard accumulé en Europe dans le digital, un effet de rattrapage serait le bienvenu. A cette fin, une augmentation des taux pourrait inciter les investisseurs à délaisser la pierre au profit des entreprises.

## LE COIN DES TENDANCES

### Quand la société de l'usage prend ses marques

Les entreprises comme les particuliers recourent de plus en plus à la location pour un certain nombre de biens. Un tel recours obéit non seulement à des considérations financières mais aussi à des objectifs de gestion des biens en phase avec les préceptes du développement durable. La société de l'usage s'impose progressivement tant pour les ménages que pour les entreprises. Cette évolution contribue à favoriser la montée en puissance du secteur de la location.

En 2015, la production de services de location s'est élevée, selon l'INSEE, à 37,7 milliards d'euros, assurée pour 33,8 milliards d'euros par des entreprises non financières et pour 3,9 milliards par des filiales financières des banques et assurances ou des constructeurs automobiles.

Les services de location comportent trois grands groupes d'activités :

- la location de machines et de biens d'équipement (50 %) ;
- la location de véhicules automobiles (39 %) ;
- la location de biens personnels et domestiques (11 %).

La location de machines et biens d'équipement (18,7 milliards d'euros en 2015) recouvre quatre types de biens : les machines diverses pour l'agriculture et l'industrie, les conteneurs et les wagons de chemin de fer (36 %) ; les matériels pour le bâtiment et le génie civil (32 %) ; les équipements informatiques et photocopieurs (20 %) ; les matériels de transport fluvial, maritime et aérien (12 %). Les clients sont des entreprises. Ce secteur est dominé par des entreprises spécialisées. Pour un dixième, il s'agit d'entreprises de la construction. Sinon, ce sont des entreprises de l'industrie, du commerce de gros ou des transports.

Pour la location de véhicules automobiles (14,6 milliards d'euros en 2015), les locataires sont essentiellement des entreprises (13,5 milliards), loin devant les ménages (1,1 milliard). La location de voitures en représente les quatre cinquièmes et la location de camions le cinquième. Les loueurs sont principalement des entreprises du secteur. Pour la location de longue durée, interviennent aussi des filiales spécialisées de banques ou de constructeurs automobiles, notamment dans la location avec option d'achat.

Pour la location de biens personnels et domestiques (4,4 milliards d'euros en 2015), les locataires sont surtout des ménages (4,2 milliards), et très marginalement des entreprises (0,2 milliard). Cette activité s'étend des articles de loisirs et de sport (cycles, skis, bateaux, etc.) aux matériels médicaux en passant par toute la gamme des appareils électroménagers et autres biens d'équipement.

Depuis 2009, la croissance de ce secteur d'activité ne progresse que très faiblement, 0,4 % par an en moyenne après avoir quasiment doublé entre 1995 et 2008 (de 20,7 à 38,9 milliards d'euros) et chuté de 8 % entre 2008 et 2009. Les composantes de ce secteur n'évoluent pas au même rythme. La baisse puis la stagnation de l'activité s'expliquent avant tout par le recul de la location d'automobiles. En revanche, la location des machines, des équipements ainsi que celle de biens personnels et domestiques, après avoir encaissé la crise, ont renoué, depuis, avec une vive croissance.

### **La location de véhicules fléchit depuis la crise**

Depuis 2009, les entreprises ont tendance à réduire leurs flottes de véhicules ou à retarder leur renouvellement. Au nom de la réduction des coûts et du développement durable, le parc des voitures de fonction tend à se tarir. De même, la pratique de partage de voitures au sein des entreprises s'accroît. Les administrations publiques dans le cadre du processus de restauration des comptes ont fortement diminué sur ce type de dépenses. La crise a mis un terme à un processus d'augmentation des locations de véhicules. Les entreprises comme les administrations avaient dans les années 90 et 2000 abandonné la pratique de l'achat pour celle du leasing. Pour les entreprises et administrations, la location de véhicules avait été ainsi multipliée en valeur par 2,8 entre 1995 et 2008, alors que les investissements en matériels de

transport l'ont été par 1,8. Depuis 2010, location et investissements stagnent, voire s'érodent.

Les ménages ont également au tournant du siècle pris le pli de la location de voitures qui a été multipliée par 1,4 en valeur entre 1995 et 2008, contre 1,1 pour les achats de voitures neuves. Tous les constructeurs, avec l'appui de structures financières, ont proposé des formules de location avec ou sans option d'achat. Depuis la crise la location de véhicules par les ménages stagne notamment sous l'effet de la location entre particuliers, avec Drivy par exemple, mais aussi de l'essor des modes de déplacement collaboratifs tel le covoiturage. Pour le Conseil national des professions de l'automobile, la location entre particuliers a représenté 3 % du total des locations en 2015, contre 1 % l'année précédente.

Les utilisateurs des services de location entre particuliers sont jeunes (44 % ont moins de 35 ans) et moins souvent dans la vie active que les clients des agences traditionnelles (70 % contre 83 %). Ils sont aussi moins aisés : 47 % font partie des catégories socioprofessionnelles supérieures contre 57 %.

La Direction générale des entreprises évalue à environ 700 millions d'euros les dépenses des ménages en covoiturage en 2014 ; ceci correspond aux trois cinquièmes de leur consommation auprès des loueurs privés (1,1 milliard).

Les loueurs deviennent des acteurs-clés du marché des voitures neuves. Leurs immatriculations en location-bail sont en effet passées de 232 000 véhicules en 1998 à 562 000 en 2015, soit de 12,2 % à 29,3 % du marché total.

### **Les entreprises recourent de plus en plus à la location de machines et équipements**

En 2015, les entreprises et les administrations ont dépensé 20,3 milliards d'euros en location de machines et équipements, contre 12,6 milliards en 1995. Entre 1995 et 2015, la location et l'investissement en machines-équipements évoluent de façon parallèle, mais la location souffre moins de la crise. La progression de la location sur vingt ans est largement due aux matériels pour le bâtiment et le génie civil ; la conjoncture déprimée dans la construction jusqu'en 2015 a pu jouer en faveur de la location de machines et équipements dans ce secteur. La location se transforme aussi : celle de matériels informatiques s'étiole avec la baisse des prix des équipements et le recours à des prestations de cloud computing. À l'inverse, celle de machines de bureau, notamment de photocopieuses, s'accroît.

### **Les ménages de plus en plus adeptes de la location de biens personnels**

En 2015, les dépenses des ménages en location de biens personnels et domestiques s'élèvent à 4,2 milliards d'euros. Le montant total de leurs achats de ce type de biens est de 32,5 milliards.

Les loueurs de ces biens sont très majoritairement (80 %) des entreprises spécialisées du secteur. Toutefois, celles-ci subissent de plus en plus la concurrence de la grande distribution, qui assure désormais plus de 15 % des locations. En effet, de plus en plus de distributeurs se lancent dans la commercialisation d'un usage plutôt que d'un produit, dans l'espoir d'attirer et de fidéliser des clients. Des banques

rentrent elles aussi dans le mouvement : elles proposent la location de smartphones avec l'idée de vendre simultanément des services en ligne.

Entre 1995 et 2015, les locations de biens personnels et domestiques par les ménages sont passées de 1,7 à 4,2 milliards d'euros. Comme pour les entreprises, la location évolue : celle d'équipements sportifs et de loisirs fleurit, quand celle de DVD disparaît.

### **La location, un secteur créateur d'emploi**

En vingt ans, le secteur de la location a créé 38 000 emplois salariés. En fin d'année 2015, l'effectif salarié du secteur de la location de biens est de 89 000, soit 38 000 créations nettes depuis 1995 (+ 75 %).

Pour le secteur dynamique de la location de biens personnels et domestiques, le nombre de salariés a plus que doublé (+ 132 %). En revanche, il a progressé moins vite (autour de + 50 %) dans les autres secteurs (automobile et biens d'équipements).

### **Des étudiants de plus en plus nombreux mais pas toujours heureux**

Dans l'Union européenne (UE), la part des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur continue d'augmenter. Elle est ainsi passée de 23,6 % en 2002 à 39,1 % en 2016. Cette tendance est encore plus significative pour les femmes (de 24,5 % en 2002 à 43,9 % en 2016, soit au-dessus de l'objectif fixé par la Commission européenne pour 2020) que pour les hommes (de 22,6 % à 34,4 %, soit toujours en-dessous de l'objectif global Europe 2020). L'objectif de la stratégie Europe 2020 est qu'au moins 40 % des 30-34 ans dans l'Union obtiennent, d'ici à 2020, un diplôme d'enseignement supérieur.

### **Une progression du nombre de diplômés au Nord et à l'Est**

En 2016, la proportion des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur a augmenté dans tous les États membres par rapport à 2002. En 2016, au moins la moitié de la population âgée de 30 à 34 ans avait achevé des études supérieures en Lituanie (58,7 %), au Luxembourg (54,6 %) et à Chypre (53,4 %). À l'autre extrémité de l'échelle, les proportions les plus faibles ont été observées en Roumanie (25,6 %), en Italie (26,2 %) et en Croatie (29,5 %).

Treize États membres ont déjà atteint ou dépassé leur objectif national pour 2020 en ce qui concerne cet indicateur: la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Grèce, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, l'Autriche, la Slovénie, la Finlande et la Suède. En 2016, la part des personnes âgées de 30 à 34 ans qui ont achevé des études supérieures est sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes dans tous les États membres, à l'exception de l'Allemagne.

La part des diplômés chez les 30 / 34 ans est passée en France de 31,5 % à 43,6 % de 2002 à 2016. Notre pays est au-dessus de la moyenne européenne et fait mieux que l'Allemagne (33,2 %) mais moins bien que le Royaume-Uni (48,1 %). Il est à souligner que l'objectif assigné à la France par la Commission est d'atteindre un ratio de 50 % pour le nombre de diplômés d'ici 2020.

Si en 2002, l'écart entre les hommes et les femmes était faible, il s'est considérablement accru en 14 ans passant de 5 à 10,7 points ce qui met, en la matière, la France au-dessus de la moyenne (9,5 points). Le ratio de diplômés a progressé de 14 points pour les femmes contre 9 points pour les hommes de 2002 à 2016. La scolarisation des jeunes garçons surtout au sein des quartiers difficiles constitue un problème indéniable en France qui pèse sur leur insertion professionnelle ultérieure.

### **Le nombre de décrocheurs en baisse**

Le nombre de décrocheurs parmi les étudiants recule. En effet, la part des jeunes (âgés de 18 à 24 ans) ayant quitté prématurément l'éducation et la formation a régulièrement diminué dans l'Union passant de 17,0 % en 2002 à 10,7 % en 2016. Les jeunes femmes (9,2 % en 2016) sont moins affectées par ce phénomène que les jeunes hommes (12,2 %). L'objectif Europe 2020 est de réduire les taux de décrochage scolaire dans l'UE à moins de 10 % d'ici à 2020.

Par rapport à 2006, la proportion de jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation a diminué en 2016 dans tous les États membres à l'exception de la République tchèque, de la Roumanie et de la Slovaquie.

En 2016, les proportions les plus faibles de jeunes ayant quitté prématurément l'école ont été observées en Croatie (2,8 %), en Lituanie (4,8 %) et en Slovénie (4,9%), tandis que les taux les plus élevés ont été enregistrés à Malte (19,6 %), en Espagne (19,0 %) et en Roumanie (18,5 %). Treize États membres ont déjà atteint leur objectif national pour 2020 sur cet indicateur: la Belgique, le Danemark, l'Irlande, la Grèce, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lituanie, le Luxembourg, l'Autriche, la Slovénie et la Finlande.

En 2016, la part des jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation a été plus faible pour les femmes que pour les hommes dans tous les États membres de l'UE, à l'exception de la Bulgarie, de la République tchèque et de la Roumanie. Ainsi, en France, le nombre de décrocheurs parmi les étudiants est de 8,8 % (10,1 % pour les hommes et 7,5 % pour les femmes). La France fait mieux que l'Allemagne, le Royaume-Uni ou l'Italie.

### **L'angoisse du diplôme**

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur joue un rôle croissant pour la bonne insertion dans la vie professionnelle. La pression sur les jeunes est, de ce fait, plus importante ce qui peut être contreproductif en matière de résultats. L'OCDE, dans le cadre de son enquête PISA, a publié un rapport, sur le bien-être des élèves. Ce rapport analyse pour la première fois la volonté des élèves de bien travailler à l'école, leurs relations avec leurs camarades et leurs enseignants, leur vie à la maison et ce qu'ils font en dehors de l'école. Les résultats se fondent sur une enquête réalisée auprès de 540 000 élèves dans les 72 pays.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 59 % des élèves signalent qu'ils s'inquiètent souvent de la difficulté des examens qu'ils vont devoir passer et 66 % se disent angoissés par les mauvaises notes. 55 % des élèves se disent très angoissés par les

examens, même s'ils les ont bien préparés. Dans tous les pays, les filles se disent plus angoissées par le travail scolaire que les garçons. Pour autant elles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons.

Les élèves plus épanouis signalent généralement des relations positives avec leurs professeurs. Les jeunes qui fréquentent des établissements où le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est supérieur à la moyenne nationale signalent que leurs professeurs les soutiennent plus que ceux des établissements où le niveau de satisfaction est inférieur à la moyenne.

Les parents aussi ont un rôle essentiel à jouer. Les élèves dont les parents déclarent « passer du temps uniquement à parler avec leur enfant », « manger le repas principal attablé avec leur enfant » ou « discuter de l'école avec leur enfant » sont systématiquement (entre 22 % et 39 %) plus susceptibles de signaler un niveau de satisfaction élevé à l'égard de la vie. Les conséquences sur le plan scolaire sont également importantes : les élèves qui passent du temps à parler avec leurs parents affichent une avance en sciences équivalant à deux tiers d'une année scolaire, et même après avoir pris en compte le statut socioéconomique, leur avance reste équivalente à un tiers d'année scolaire.

L'enquête a révélé que les brimades à l'école constituaient un problème majeur, une forte proportion d'élèves interrogés s'en dit victimes. En moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 4 % environ des élèves disent être frappés ou poussés au moins quelques fois par mois, pourcentage qui varie de 1 % à 9.5 % selon les pays. Un élève sur cinq s'estime injustement traité par ses professeurs au moins quelques fois par mois (il est sanctionné sévèrement ou se sent offensé ou ridiculisé devant ses camarades).

Dans les pays membres, la plupart des élèves de 15 ans se disent néanmoins heureux à l'école, avec en moyenne un niveau de 7,3 sur une échelle de satisfaction à l'égard de la vie allant de 0 à 10, mais il existe de grandes disparités selon les pays : moins de 4 % des élèves aux Pays-Bas déclarent ne pas être heureux, alors qu'ils sont plus de 20 % dans ce cas en Corée et en Turquie.

Les filles et les élèves de milieux défavorisés sont moins susceptibles que les garçons et les élèves de milieux aisés de signaler des niveaux élevés de satisfaction à l'égard de l'existence.

Les filles sont plus susceptibles que les garçons de déclarer qu'elles veulent obtenir de bonnes notes à l'école et qu'elles veulent pouvoir choisir entre les meilleures options possibles après l'obtention de leur diplôme. Les filles risquent moins que les garçons d'être victimes d'agressions physiques, mais elles risquent davantage de faire l'objet de rumeurs malveillantes.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 44 % des élèves de 15 ans espèrent obtenir par la suite un diplôme universitaire. En Colombie, en Corée, aux États-Unis et au Qatar, plus de trois élèves sur quatre sont dans ce cas. Les attentes des élèves au regard des études supérieures sont influencées par les politiques éducatives en vigueur, en particulier le degré de répartition des élèves par filière.

Environ 6,6 % des élèves dans l'ensemble des pays de l'OCDE ne pratiquent aucune activité physique modérée ou intense en dehors de l'école, et les filles sont plus souvent dans ce cas que les garçons (1,8 point de plus). Les élèves qui pratiquent une activité physique risquent moins que les autres de faire l'école buissonnière, de se sentir étrangers à leur école, d'être très anxieux à propos du travail scolaire ou d'être souvent victimes de brimades.

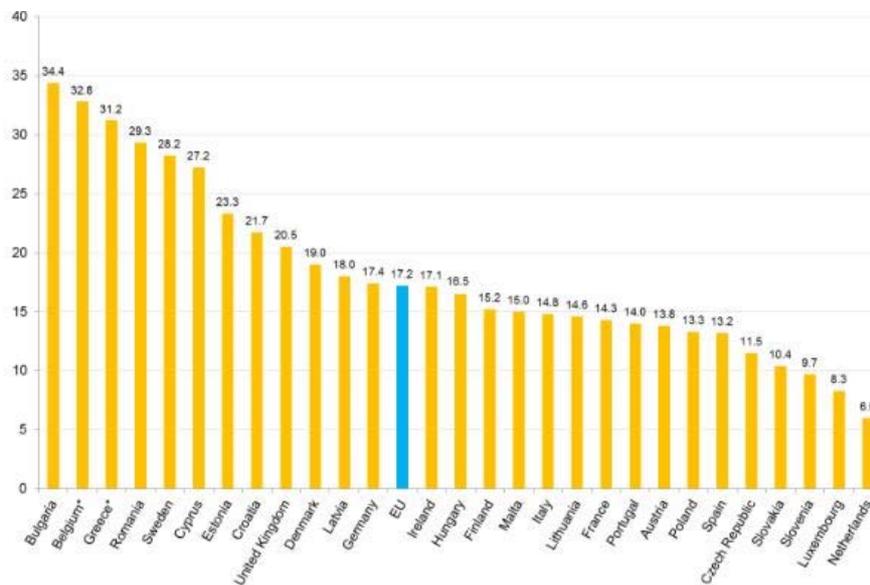
En moyenne dans les pays de l'OCDE, les élèves passent plus de deux heures en ligne après une journée d'école ordinaire, et plus de trois heures le week-end. Entre 2012 et 2015, le temps passé en ligne en dehors de l'école a augmenté de 40 minutes par jour pendant les jours d'école comme pendant le week-end. L'étude ne précise malheureusement pas quel est l'effet de l'augmentation du nombre d'heures passées devant des écrans sur le niveau scolaire.

## LE COIN DES GRAPHIQUES

### Les TIC, des métiers d'hommes ?

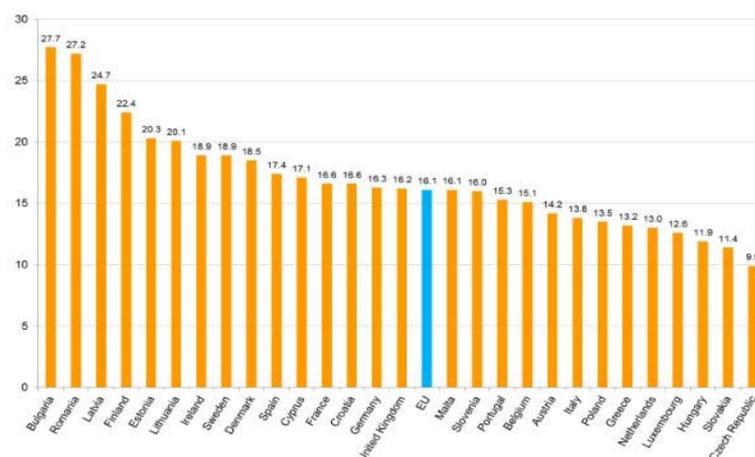
La proportion de femmes dans le secteur des techniques de l'information et des communications est faible. Cela s'explique par le fait que peu de jeunes femmes s'orientent au niveau de l'enseignement supérieur vers des diplômes en liaison avec les TIC. En moyenne au sein de l'Union européenne, les étudiantes ne représentent que 17 % des effectifs au sein des établissements ou des cursus délivrant des diplômes en TIC. Au sein de l'Union Européenne, les Françaises sont encore moins bien représentées (14,3 %).

#### Proportion de femmes parmi les étudiants en TIC



La sous-représentation des femmes dans les emplois de spécialistes en TIC est marquée dans tous les pays européens. Elles occupent 16,1 % de ces postes au sein de l'Union européenne. En France ce taux est de 16,6 %. Cette situation est à terme préjudiciable pour l'activité féminine car le secteur des TIC enregistre de fortes créations d'emploi.

#### Proportion de femmes parmi les spécialistes en TIC



## LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Samedi 29 avril

Réunion des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union européenne.

### Dimanche 30 avril

Au Japon, il faudra suivre **les résultats des ventes au détail** du mois de mars.

### Lundi 1<sup>er</sup> mai

L'indice **PMI manufacturier** d'avril sera publié pour **le Japon, la Chine, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis.**

Au Japon, il faudra regarder l'**indice de confiance des consommateurs** du mois d'avril.

La **Commission de Bruxelles** présentera **ses prévisions de croissance** du printemps.

Aux **États-Unis**, seront connus **les revenus des ménages et les dépenses de consommation** ainsi que **les dépenses de construction** du mois de mars. Seront également publiés l'**indice ISM manufacturier** du mois d'avril.

### Mardi 2 mai

Pour la **Chine**, sera communiqué l'**indice PMI manufacturier Caixin** du mois de mars.

En **Allemagne**, il faudra suivre **le taux de chômage** du mois d'avril. En mars, il s'élevait à 5,8 %.

En **Italie**, sera rendu public **le taux de chômage** de mars. En février, il était de 11,5 %.

Pour l'**Union européenne**, sera publié **le taux de chômage** de mars.

Aux **États-Unis**, sera connu l'**indice Redbook** du 28 avril.

### Mercredi 3 mai

L'indice **PMI – services** sera publié pour **le Japon, l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis.**

L'indice **PMI composite** sera communiqué pour **la France, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis.**

**La Banque centrale européenne** se réunit mais la fixation des taux n'est pas à l'ordre du jour.

En **Espagne**, il faudra suivre **le taux de chômage** d'avril.

Pour **l'Union européenne**, sera communiqué **le taux de croissance** du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Aux **États-Unis**, seront attendues **les décisions de la FED sur les taux**. Sera également publié **les variations de stocks de pétrole brut** au 28 avril.

#### **Jeudi 4 mai**

En **Chine**, sera rendu public **l'indice PMI de services**.

Pour **l'Union européenne**, il faudra regarder **les ventes au détail** de mars.

Aux **États-Unis**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** de mars.

#### **Vendredi 5 mai**

En **France**, seront communiqués **les résultats de la balance commerciale**.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **l'indice du prix des maisons** du mois d'avril.

Aux États-Unis, seront rendus publics **le taux de chômage, le taux de participation au marché du travail, le revenu horaire moyen et l'emploi non agricole ainsi que le nombre d'heures supplémentaires** du mois d'avril. En mars, le taux de chômage s'était établi à 4,5 %. Il faudra également suivre **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes**.

#### **Dimanche 7 mai**

**Deuxième tour de l'élection présidentielle en France**

## LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
<b>PIB</b> <i>Mds d'euros 2016</i>	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
<b>Croissance du PIB 2016</b> <i>Demiers chiffres connus en %</i>	1,1	1,8	1,0	3,0	1,8	1,9
<b>Inflation</b> <i>en % -mars 2017</i>	1,1	1,5	1,3	2,1	1,6	2,3
<b>Taux de chômage</b> <i>en % - fev .2017</i>	10,0	3,9	11,5	18,0	9,5	4,5
<b>Dépenses publiques en % du PIB 2016</b>	56,5	44,3	49,4	42,7	47,9	42,3
<b>Solde public</b> <i>en % du PIB 2016</i>	-3,3	+0,6	-2,3	-4,7	-1,7	-3,4
<b>Dettes publiques</b> <i>en % du PIB 2016</i>	96,4	68,2	132,8	99,7	91,5	84,8
<b>Balance des paiements courants</b> <i>en % du PIB fév 2017</i>	-1,3	8,3	2,6	2,0	3,3	-4,4
<b>Echanges de biens</b> <i>en % du PIB – fev 2017</i>	-2,5	8,0	3,0	-1,8	2,5	-8,5
<b>Parts de marché à l'exportation</b> <i>en % 2017</i>	3,0	8,3	2,6	1,7	25,3	2,4

Sources : Eurostat – Insee

**La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata**

**Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Guez et Christopher Anderson**  
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

**CONTACT**

**Lorello Eco Data**  
7, rue Falguière • 75015 Paris  
Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36  
[phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr) • [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

**ABONNEMENT**

**JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN**

**Conditions tarifaires**

**Un lecteur** : 1000 euros TTC les 52 numéros  
 **De 2 à 10 lecteurs** : 1 500 euros TTC les 52 numéros

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

**Mode de paiement**

**Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA**  
**Virement bancaire : LORELLO ECO DATA**  
IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627      BIC : BNPAFRPPNIC

**Adresse de facturation**

Nom -----  
Prénom -----  
Fonction: -----  
Organisme: -----  
Adresse: -----  
-----  
Code Postal -----Ville -----  
Tél.: -----  
E-mail:-----